

-4. NOV. 1993

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE VERSAILLES



SOCIÉTÉ DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE

S.A. au capital de 1 500 000 Francs - R.C. Versailles B 785 453 150 - SIRET 785 453 150 00027 - APE 2103



Recommandée A.R.

N/Réf. MCRB/ORX/93.10.2109

Monsieur Le Président du
Tribunal de Commerce de
VERSAILLES
Place André Mignot
78000 VERSAILLES

Plaisir, le 19 Octobre 1993

*75B622
M444*

Objet : Demande de désignation d'un Commissaire aux Apports.

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce,

Je soussignée,

Madame Martine CLEMENT, agissant en qualité de Président Directeur Général de la S.G.I. - SOCIETE DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE - société anonyme au capital de 1.500.000 Francs, dont le siège social est à PLAISIR (78370), 51 rue Pierre Curie, Z.I. Les Gâtines, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES, sous le numéro B 785 453 150,

ai l'honneur de vous exposer ce qui suit :

La société susnommée a étudié avec la société VAURIAC STUDLER, société anonyme au capital de 1.500.000 Francs, dont le siège social est à CHATEAUFORT (78117), Aérodrome de Toussus le Noble, Bâtiment 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES, sous le numéro B 330 928 789, un projet de fusion par absorption de la Société VAURIAC STUDLER par la SOCIETE DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE.

La fusion-absorption envisagée correspond à une restructuration interne, ayant pour but une simplification des structures du groupe dont ces sociétés font partie. En effet, le capital de la Société devant être absorbée appartient en totalité à la société.

Les caractéristiques des sociétés concernées par le projet de fusion sont les suivantes :



SOCIÉTÉ DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE

B.P. 7 - Z.I. des Gâtines - 51, rue Pierre Curie - 78373 PLAISIR Cédex - Tél. (1) 30.54.03.90 (+ lignes groupées)
SOCIETE DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE

Société anonyme au capital de 1.500.000 Francs.

Siège social : 51 rue Pierre Curie, Z.I. Les Gâtines, 78370 PLAISIR.

Activités : Prestations de services ; traitements de surfaces, notamment l'oxydation anodique des métaux légers.

Composition du Conseil d'Administration :

- Madame Martine CLEMENT, Président. Directeur Général
- Monsieur Jacques BRU, Directeur Général, Administrateur,
- Monsieur Pierre COQUERET, Administrateur,
- Madame Renée ROUSSET-BERT, Administrateur.

Commissaires aux comptes :

- Titulaire : La Société VILLARY, BONTOUX & Associés, 4 avenue Marceau à PARIS (75008);
- Suppléant : Monsieur Jean MARIE, demeurant à PARIS (75008), 4, avenue Marceau.

Clôture de l'exercice social : 31 décembre de chaque année.

Données comptables au 30 Juin 1993 :

- Capitaux propres 22.993.570 Francs
- Total bilan 93.612.073 Francs
- Total produits 33.309.639 Francs
- Total salariés 163 personnes.

2 .SOCIETE VAURIAC STUDLER

Société anonyme au capital de 1.500.000 Francs.

Siège social : Bâtiment 9, Aérodrome de Toussus-Le-Noble, 78117 CHATEAUFORT.

Activité : Tous traitements de surfaces sur tous produits métalliques ou autres ; exploitation de tout fonds de cette nature.

Composition du Conseil d'Administration :

- Madame Martine CLEMENT, Président Directeur Général
- La SOCIETE DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE, représentée par Monsieur Jacques BRU, Administrateur,
- Monsieur Jean-Paul CLEMENT, Administrateur,
- Monsieur Gérard BOURSIGAU COSTE, Administrateur.



SOCIÉTÉ DE GALVANOPLASTIE INDUSTRIELLE

B.P. 7 - Z.I. des Gâtines - 51, rue Pierre Curie - 78373 PLAISIR Cédex - Tél. (1) 30.54.03.90 (+ lignes groupées)

Commissaires aux comptes :

- Titulaire : La Société VILLARY, BONToux & Associés, 4, avenue Marceau à PARIS (75008),
- Suppléant : Monsieur Jacques VILLARY, demeurant 4, avenue Marceau à PARIS (75008).

Clôture de l'exercice social : le 31 décembre de chaque année.

Données comptables au 30/06/1993 :

- Capitaux propres (8.009.529) Francs
- Total bilan 33.814.235 Francs
- Total des produits 29.236.642 Francs
- Total salariés 133 personnes.

Le montant des apports de la Société VAURIAC STUDLER est estimé à 500.000 Francs.

En vue de la réalisation de la fusion projetée, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir, conformément aux articles 193 et 377 de la loi sur les sociétés commerciales, désigner un commissaire aux apports, chargé de la mission prévue par la loi.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, en l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président Directeur Général

Martine CLEMENT

O R D O N N A N C E

NOUS, Président du Tribunal de Commerce de VERSAILLES,
assisté de Monsieur le Greffier du Tribunal.

Vu la Loi du 24 Juillet 1966 modifiée.

Vu le Décret du 23 Mars 1967 modifié.

Désignons *J. Le Gros Mout*

demeurant à (*92200*) *Nemilly s. Senne*. *Gar du*
Madras.

en qualité de Commissaire aux Apports, pour apprécier sous
sa responsabilité ;

Société concernée : *Société de Palvanoplastie*
Industrielle dont le Siège est 51 rue Pierre
Curie 78370 Plaisir.

NATURE DE L'OPERATION : Apport en nature appartenant à :
Mr Vaurae Studer dont le Siège
est Aerodrome de Trousno de Noble B.P.

DESCRIPTION DE LA MISSION : Apprécier la valeur des
apports et/ou les avantages particuliers.

DELAIS DE PRESENTATION DU RAPPORT : Huit jours avant la
date de l'Assemblée.

Il appartiendra au Commissaire ci-dessus désigné de
s'assurer qu'il ne tombe pas sous une incompatibilité prévue
par l'Article 220 L.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Donné à Versailles, en notre Cabinet, le *-2 NOV 1993*

Pour extrait conforme
Le Greffier

Le Greffier,

Le Président

